



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeudi 10 Décembre 2020**

Nombre de membres en exercice : 61  
Nombre de membres présents : 50  
Nombre de membres ayant  
donné pouvoir : 8  
Nombre de membres excusés : 2  
Nombre de membres absents : 1

**Date de convocation :**  
**4 décembre 2020**

**Acte rendu exécutoire après visa du  
contrôle de légalité le :**

16 DEC. 2020

**et affichage le :**

16 DEC. 2020

L'an 2020, le 10 décembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires 4 décembre 2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 4 décembre 2020.

M. Corentin GOETHALS a été nommée secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

**8 - Domaines de compétences par thèmes**

**8.4 - Aménagement du territoire**

**Objet : Commune de Vire Normandie – Parc d'activités économique « La Papillonnière » :  
détermination des modalités de transfert entre collectivités du foncier secteur « La Lande »**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAULT	x				
M. Sylvain DELANGE	x				
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY			X : M. Pascal DALIGAULT		
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>PERIGNY</b>					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	x				
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	x				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL				x	
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	x				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUALT	x				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	x				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	x				
Mme Colette JOUALT	x				
Mme Bernadette LEROY	x				
M. Georges RAVENEL				X : Mme Coraline BRISON- VALOGNES	
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Christian MARIETTE	x				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE	x				
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	x				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Eric MARTIN	x				
Mme Natacha MASSIEU	x				
Mme Sandrine SAMSON	x				
Mme Cyndi THOMAS			X : M. Eric MARTIN		

<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU	x				
Mme Isabelle BACHELOT	x				
M. Frédéric BROGNIART	x				
Mme Caroline CHANU				x	
M. Gilles FAUCON	x				
Mme Brigitte MENNIER				X : M. Gilles FAUCON	
Mme Sabrina SCOLA	x				

<b>VIRE NORMANDIE</b>					
M. Marc ANDREU SABATER	x				
Mme Marie-Noëlle BALLE	x				
Mme Cindy BAUDRON					x
M. Lucien BAZIN	x				
Mme Marie-Ange CORDIER	x				
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
M. Corentin GOETHALS	x				
Mme Catherine MADELAINE				X : Mme Marie-Odile MOREL	
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Pascal MARTIN	x				
M. Gérard MARY	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
Mme Valérie OLLIVIER	x				
M. Régis PICOT				X : M. Marc ANDREU SABATER	
Mme Jane PIGAULT	x				
Mme Annie ROSSI	x				
M. Guy VELANY	x				

<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>61</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>50</b>		
<b>Quorum</b>			<b>31</b>		
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>58</b>		

**M. Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

Par délibération du 19 décembre 2017, la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau a déterminé les modalités financières de transfert des parcs d'activités entre les communes membres et l'intercommunalité et, notamment, le prix de cession des parcelles restant à commercialiser transférées en pleine propriété par les communes à la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau.

Pour les transferts en pleine propriété entre la commune de Vire Normandie et la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau, il y a lieu de compléter le tableau inventoriant les modalités de cession entre les 2 collectivités par la ligne suivante :

Parc d'activités	Coût de revient €/ m <sup>2</sup> HT	M <sup>2</sup> / superficie à vendre par Vire Normandie HT	Prix total achat par Intercom de la Vire au Noireau HT
La Papillonnière (secteur La Lande)	6 €	52 876 m <sup>2</sup>	317 256 €

Suivant les avis favorables de la commission « Attractivité du Territoire » réunie le 19 novembre 2020 et du bureau communautaire réuni le 23 novembre 2020, il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir en délibérer et se prononcer sur ces modalités de transfert de foncier du Parc d'Activités « La Papillonnière », secteur « La Lande », telles que précisées ci-avant.

## VOTE

**Vote au scrutin ordinaire à main levée :**

Pour : **58**                      Contre : **0**                      Abstentions : **0**

Adopté à la majorité                       Adopté à l'unanimité                       Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER

